

VAL-D'OISE



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION
COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'ÉQUITATION



COMITÉ RÉGIONAL
D'ÉQUITATION
D'ÎLE DE FRANCE

Stage Dressage avec **A. DAUBAN**

Sur l'initiative du CREIF, un stage de formation à cheval et pédagogique à l'attention des Enseignants, est organisé-le :

LUNDI 25 JANVIER 2016

Cercle Hippique de la Croix Blanche
33 bis Route de Montmorency

95330 DOMONT

Intervenant :

Annick DAUBAN, Cavalier dressage PRO, juge internationale.

Stage réservé aux enseignants d'équitation.

Renseignements et inscriptions : Secrétariat CREIF, 56 rue des Renaudes, 75017
PARIS Tel : 01.47.66.10.03 – Fax : 01.42.67.08.51

CDEVO Maisons des Comités Sportifs Jean Bouvelle 106 rue des Bussys

95600 EAUBONNE ☎ 01.39.59.74.02

E-mail CDEVO95@aol.com sites Internet : equitation95.com - ffe.com

Association 1901 : W953000852 – Siret : 413 288 192 000 29 – APE : 9319 Z – Siren : 413 288 192

Dressage

Le CREIF invite les enseignants franciliens (*licence en Ile de France*) **diplômés d'Etat et en situation professionnelle dans un centre équestre de la région Ile de France**, à participer à des journées gratuites de formation professionnelle continue

Dates : 25 janvier, 8 février, 7 mars, 14 mars

Lieu : Domont, Versailles, Jardy, Ozoir

Durée : 1h/2h

Formateur : Annick Dauban

Le participant

NOM :

Prénom :

N° de portable :

N° de licence FFE : Date de naissance :

E-mail :@.....

DESJEPS DEJEPS BEES 1 BEES 2 BP JEPS Autre précisez :

Dirigeant Enseignant Autre précisez :

Contributeur VIVEA : Oui Non Ne sais pas

Le centre équestre

Nom du centre équestre :

Numéro FFE du centre équestre :

Participera à la formation :

Lundi 25 janvier 2016 à Domont (95) (*venir avec son cheval*)

Lundi 8 février 2016 à Versailles (78) (*venir avec son cheval*)

Lundi 7 mars 2016 à Jardy (92) (*venir avec son cheval*)

Lundi 14 mars 2016 à Ozoir (77) (*venir avec son cheval*)

Pour être prise en compte, toute demande de participation à la formation professionnelle continue doit être accompagnée d'un **chèque de caution de 50€ par enseignant à l'ordre du CREIF**. Ce chèque sera encaissé en cas d'annulation du participant à moins de 2 jours ouvrés. Clôture des inscriptions 8 jours avant la date de la formation. **Si le CREIF est déjà en possession de votre chèque de caution**, merci de cocher la case ci-après

Signature :